INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 23 janvier 2023**

**INFOS MACRO**

* Les principales Bourses européennes ont tranquillement poursuivi leur mouvement haussier ce lundi. Le CAC 40 a terminé sur une progression de 0,52% à 7 032,02 points. L’EuroStoxx 50 s'est lui adjugé 0,80% à 4 153,02 points. Aux États-Unis, les indices progressent aussi légèrement, le Dow Jones gagne 1,12% vers 17h30.
* Face aux incertitudes sur la politique monétaire des banques centrales, les investisseurs ont un faible appétit pour le risque. Les marchés sont ainsi calmes pour démarrer cette nouvelle semaine de bourse mais ils devraient ensuite être plus dynamique avec l'annonce de multiples résultats d'entreprises : Alstom, LVMH, Microsoft, Tesla, IBM et Intel.
* Les craintes subsistent sur la politique monétaire de la BCE. Hier, Klaas Knot, membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, a dit être favorable pour une hausse des taux d'intérêt de 50 points de base en février-mars tout en faisant savoir que la banque centrale continuerait à resserrer sa politique monétaire dans les mois qui viennent.
* Allant dans le sens de son confrère, Peter Kazimir, membre du Conseil des gouverneurs, a déclaré que la BCE devrait procéder à deux nouvelles hausses des taux d'un demi-point de base chacune malgré la détente de l'inflation.
* Outre les résultats de sociétés, la semaine boursière sera rythmée par une foultitude de données économiques majeures : la première estimation du PIB américain au quatrième trimestre et l'indice des prix "core PCE", les indices des directeurs d'achat en Europe...
* Par ailleurs, l'AMF a publié ce matin son tableau de bord des investisseurs particuliers actifs. L'Autorité publique indépendante explique que les investisseurs particuliers ont été un peu moins actifs sur les marchés d'actions l'an passé. Ils ont été un peu plus de 1,5 million à réaliser au moins une opération d'achat ou de vente sur des actions, sur l'ensemble de l'année 2022, soit un léger repli de 5,5% par rapport aux près de 1,6 million d'épargnants actifs en 2021.
* La devise européenne débute la semaine sur une note positive. Elle gagne 0,07% à 1,0865 dollar, soit son niveau le plus élevé depuis fin avril 2022. L'euro a même atteint 1,09275 dollar en fin de matinée. Hier, Klaas Knot, membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, a milité pour une hausse des taux d'intérêt de 50 points de base en février-mars tout en faisant savoir que la banque centrale continuerait à resserrer sa politique monétaire dans les mois qui viennent.

"L'inflation sous-jacente n'a pas encore pris le bon tournant dans la zone euro et cela signifie que l'évolution du marché à laquelle j'ai assisté au cours des deux dernières semaines n'est pas entièrement bienvenue de mon point de vue " avait-il aussi déclaré le 19 janvier à CNBC.

MUFG souligne que ses commentaires sont en ligne avec sa prévision d'un pic de taux à 3,25% pour la BCE au deuxième trimestre, même s'il reconnaît que le risque est que ce taux terminal soit plus élevé.

" Les économies de la zone euro semblent résister mieux que prévu à la période hivernale. Sans un ralentissement plus marqué, la BCE sera soumise à une pression plus forte pour continuer à augmenter les taux plus que ce que nous que nous le prévoyons actuellement ", explique le cambiste.

* En légère baisse en début de journée, les cours du pétrole gagnent désormais 1,07% à 88,60 dollars le baril pour le Brent. L'or noir continue de bénéficier des espoirs suscités par la réouverture de la Chine. Si cette décision va peser à court terme sur l’économie chinoise en raison du bond des cas de Covid, les investisseurs s’attendent à ce qu’elle permette ensuite une reprise plus durable. " La réouverture rapide et brutale signifie que l'activité économique pourrait revenir à la normale au deuxième trimestre, voire dès le mois de mars ", expliquait récemment Commerzbank.
* La neuvième édition du tableau de bord des investisseurs particuliers actifs de l’AMF montre que les épargnants ont été encore nombreux à intervenir en bourse l’an dernier, dans un contexte de marché moins favorable, après une année 2021 exceptionnelle. Ce niveau est supérieur à ceux de 2020 et des années antérieures.

Malgré un tassement observé au second semestre, les investisseurs particuliers ont été nombreux à intervenir sur les marchés d'actions l'an passé : ils ont été un peu plus de 1,5 million à réaliser au moins une opération d'achat ou de vente sur des actions, sur l'ensemble de l'année 2022, en léger repli de 5,5 % par rapport aux près de 1,6 million d'épargnants actifs en 2021.

L'indice CAC 40 (dividendes réinvestis) a limité ses pertes à 6,7 % en 2022, un contexte moins porteur que la forte performance enregistrée l'année précédente (+31,9 %), qui avait très probablement stimulé l'activité des particuliers en bourse. En 2020, année marquée par un afflux inédit de nouveaux investisseurs lors de la baisse des marchés liée à la crise sanitaire, les épargnants avaient été 1,3 million à exécuter des opérations en bourse.

" Les Français ont été encore nombreux à intervenir en bourse, ce qui est une bonne nouvelle pour leur épargne et pour le financement de notre économie. A moyen et long terme, le placement en actions reste l'investissement le plus intéressant pour se constituer une épargne et financer ses projets tout au long de la vie. L'AMF va amplifier ses efforts pour accompagner les investisseurs particuliers, notamment les novices et les plus jeunes, à s'inscrire dans une perspective de long terme " a commenté la présidente de l'AMF, Marie-Anne Barbat-Layani.

En 2022, l'AMF a recensé 195 000 " nouveaux " investisseurs, qui n'avaient jamais passé d'ordre de Bourse jusqu'ici ou étaient inactifs depuis janvier 2018. En quatre ans, sur la période 2019-2022, ce sont plus de 1,3 million de nouveaux investisseurs qui sont arrivés sur les marchés d'actions.

* « Au quatrième trimestre 2022, le nombre des déclarations d’embauche de plus d’un mois hors intérim diminue de 2,3 % après deux trimestres de hausse (+ 1,8 % et + 2,9 %) » annonce l’Urssaf dans son bilan publié vendredi. L’administration précise qu’elles « restent néanmoins sur un niveau haut, supérieur de 14,3 % à celui du dernier trimestre 2019 ». Selon l’Urssaf, "sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 1,3 % ".

L'Urssaf souligne que la baisse du quatrième trimestre 2022 s'explique notamment par celle des embauches en CDD de plus d'un mois (- 4,3 % après + 3,1 %), les embauches en CDI étant presque stables (- 0,4 % après + 0,5 %).

Au quatrième trimestre 2022, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent quelle que soit la taille de l'entreprise : - 1,9 % (après + 1,4 %) dans celles de moins de 20 salariés et - 2,6 % (après + 2,0 %) dans celles de plus grande taille.

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent cependant encore ce trimestre dans l'industrie (+ 1,3 % après + 4,3 %) tandis qu'elles restent stables dans le BTP (+ 0,1 %, après + 2,6 %) et diminuent dans le tertiaire (- 2,0 %, après + 1,2 %). Par rapport au dernier trimestre 2019, elles augmentent fortement dans l'industrie (+ 20,7 %) et dans le tertiaire (+ 14,6 %) et progressent de 2,4 % dans le secteur de la construction, moins touché durant la crise.

**SOCIETES**

* Coté valeurs, à Paris, Atos a progressé de plus de 3% après des informations révélées par le Journal du Dimanche selon lesquelles le groupe français Astek a exprimé son intérêt pour un rachat de la future entité séparée d'Atos : Evidian.
* Le groupe TF1 a annoncé avoir remporté le Grand Prix pour le long-métrage « 38,5° quai des orfèvres » dans le cadre du Festival international du Film de Comédie de l’Alpe d’Huez 2023. Co-produit par TF1 Films Production, filiale du groupe TF1, ce film a été réalisé par Benjamin Lehrer et réunit notamment Didier Bourdon, Caroline Anglade, Yann Papin, Pascal Demolon, Artus, Frédérique Bel.

Cette distinction vient récompenser l'engagement du groupe TF1 auprès du cinéma via sa filiale TF1 Films Production. Celle-ci coproduit et préachète des films français et européens.

Ces investissements permettent au groupe TF1 de contribuer à hauteur de 3,5% de son chiffre d'affaires publicitaire au financement de la production cinématographique.

* Comme annoncé, GTT (+4,09% à 103,10 euros) a fait appel le 22 décembre 2022 de la décision de la High Court de Séoul, rendue le 1er décembre 2022. Cet appel était assorti d’une demande d’effet suspensif. Rappelons que l’appel formulé par GTT devant la Court suprême de Corée concerne l'obligation pour le groupe français de séparer l'accord de licence technologique de l'assistance technique si les chantiers navals en font la demande. Le 17 janvier 2023, la Court suprême de Corée a alors décidé de suspendre la mise en œuvre de la décision de la High Court de Séoul.

Par conséquent, les chantiers navals ne peuvent requérir de GTT la dissociation de la licence de technologie des services d'assistance technique jusqu'à ce qu'une décision soit prise par la Supreme Court de Corée. La société tiendra le marché informé de tout développement significatif sur ce sujet.

La High Court de Séoul avait partiellement fait droit à l'appel de GTT contre l'ordonnance rectificative de la Korea Fair Trade Commission (KFTC) en annulant l'amende administrative de 9,5 millions d'euros payée par la société, mais elle avait confirmé l'obligation pour GTT de séparer l'accord de licence technologique de l'assistance technique si les chantiers navals coréens en font la demande.

L'appel formulé par le groupe français concernait alors l'obligation de séparer la licence technologique de l'assistance technique. La KFTC avait, de son côté, interjeté l'appel contre l'annulation de l'amende administrative.

La société estimait que la licence technologique et l'assistance technique constituaient une prestation indissociable, garante de l'intégrité de ses technologies.

* JCDecaux (+2,11% à 21,30 euros), numéro un mondial de la communication extérieure, annonce avoir remporté un contrat de 10 ans avec CCR Metro Bahia portant sur l’exploitation publicitaire des deux lignes de métro de Salvador au Brésil. Ce nouveau partenariat, qui débutera en mars 2023, vient soutenir la stratégie de développement de JCDecaux et renforcer sa position de leader des médias dans les métros au Brésil.

Les dispositifs publicitaires actuels des lignes 1 et 2 seront désormais gérés par JCDecaux, soit plus de 40 mobiliers digitaux répartis sur l'ensemble des stations, 162 mobiliers analogiques au sein des gares routières ainsi que 520 écrans TV à l'intérieur des rames de métro. Grâce à ce nouveau contrat, JCDecaux touchera au total plus de 7,7 millions de passagers par jour, sur les principales lignes de métro du Brésil.

Au Brésil, outre les principales lignes de métro de São Paulo, JCDecaux propose la plus grande offre nationale de Mobilier Urbain avec plus de 18 000 faces publicitaires stratégiquement situées dans 11 grandes villes, dont São Paulo, Campinas, Rio de Janeiro, Brasília, et d'autres capitales des régions Nord et Nord-Est. JCDecaux gère également la concession publicitaire des deux aéroports internationaux les plus fréquentés du pays : Guarulhos (GRU) et Brasília (BSB). Combinés, ces actifs représentent 130 millions d'impressions par jour.

* Nokia est bien parti pour mettre un terme à quatre séances consécutives dans le rouge. L’action de l'équipementier télécoms finlandais a gagné 1,68% à 4,29 euros grâce à la signature d’un nouvel accord de licences croisées avec Samsung, suite à l'expiration du précédent accord à la fin de 2022. En vertu de l'accord, qui couvre les inventions fondamentales du groupe finlandais dans le domaine de la 5G et d'autres technologies, le groupe technologique coréen effectuera des paiements à Nokia pour une période de plusieurs années à compter du 1er janvier 2023.

Les termes de l'accord restent confidentiels.

L'équipementier télécoms finlandais souligne qu'il est conforme aux hypothèses des perspectives à long terme de la division Nokia Technologies, qui chapeaute les brevets, et présentées le 20 octobre 2022.

Le portefeuille de brevets de Nokia est composé d'environ 20 000 familles de brevets, dont plus de 4 500 familles de brevets déclarées essentielles à la 5G.

* Holcim a acquis les carrières de sable et de granulats de Pioneer Landscape Centers, un leader sur les marchés métropolitains à croissance rapide de Denver, Phoenix et Colorado Springs et un fournisseur majeur de granulats de construction pour la région. La transaction comprend treize carrières et complète l'acquisition par Holcim, en décembre 2022, de réserves de granulats à Greeley, au Colorado. Ces acquisitions soutiendront la croissance de Holcim dans la région pendant plusieurs décennies.

L'acquisition fera progresser la "Stratégie 2025 - Accélérer la croissance verte" de Holcim en alimentant davantage la croissance par des acquisitions ciblées dans les secteurs des granulats et du béton prêt à l'emploi.

**ANALYSE**

* L'atmosphère s'est soudainement refroidie sur les marchés mondiaux. La publication de quelques indicateurs économiques décevants outre-Atlantique et le discours toujours offensif des banquiers centraux malgré l'inflexion de l'inflation ont ravivé les craintes des investisseurs quant aux perspectives de croissance cette année.

La montée des tensions en Bourse s'est traduite en Europe comme aux Etats-Unis par un rebond de la volatilité, qui était retombée à son plus bas niveau en plus d'un an le 13 janvier. Du côté des indices boursiers, le CAC 40 à Paris a enregistré son premier recul hebdomadaire depuis le début de l'année, tout comme le S&P 500 à Wall Street. Le Nasdaq à forte coloration technologique à Wall Street est en revanche parvenu à terminer la semaine en hausse, après avoir gagné 2,66 % vendredi.

« L'euphorie du début d'année semble passée et les investisseurs regardent maintenant les éléments négatifs pour les marchés actions », observe Christian Parisot d'Aurel BGC. Les inquiétudes se portent avant tout sur les Etats-Unis, où les conséquences de la remontée brutale des taux d'intérêt l'an dernier commencent à se faire ressentir.

Les indicateurs économiques avancés sont ressortis inférieurs aux attentes dernièrement, des ventes au détail en décembre à la production industrielle en passant par les enquêtes auprès des directeurs d'achats (PMI). Tous pointent vers un net ralentissement économique à la fin de l'année dernière. « Certains secteurs de l'économie sont déjà en récession », estime Brian Rose, économiste d'UBS. « Et si la consommation des ménages marque le pas, cela pourrait entraîner un ralentissement plus large », met-il en garde.

Les annonces successives de suppressions de postes massives chez les géants de la tech ne sont pas de nature à rassurer les investisseurs sur les perspectives des prochains mois. D'autant que les premiers résultats publiés pour le quatrième trimestre à Wall Street - où environ 10 % des entreprises ont déjà présenté leurs comptes - se sont révélés en dessous des attentes, pourtant révisées à la baisse ces derniers mois. La menace, en toile de fond, d'un défaut américain faute d'un accord politique sur le relèvement du plafond de la dette ne fait que renforcer les tensions actuelles.

A l'inverse, la résilience économique du Vieux Continent continue de surprendre. « Les Cassandre nous expliquaient que les nuages s'accumulaient sur notre pays. Aujourd'hui, la BCE nous dit que la France devrait échapper à la récession en 2023. C'est la preuve que malgré la crise, nos fondamentaux économiques sont solides », s'est félicité le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, à Davos. Plus largement, « les espoirs de désinflation ont permis de faire retomber les taux, et le sentiment économique s'est amélioré avec la chute des prix de l'énergie et la réouverture de la Chine », explique Emmanuel Cau de Barclays.

Résultat, les places boursières européennes séduisent à nouveau les investisseurs. Pour la première fois en près d'un an, les fonds investis sur les Bourses d'Europe ont enregistré une collecte nette positive de 200 millions de dollars la semaine dernière, selon Bank of America, alors que les fonds investis à Wall Street subissaient leur troisième semaine consécutive de sorties.

La performance exceptionnelle des indices européens ces dernières semaines a toutefois décontenancé plus d'un professionnel. Le CAC 40, tout comme l'indice paneuropéen STOXX 600, signe actuellement le meilleur début d'année de son histoire, avec une hausse d'environ 8 % à Paris. Or, « éviter un effondrement économique est une chose, orchestrer un fort rebond de l'activité en est une autre », rappelle Carsten Brzeski d'ING à propos de l'Allemagne, principal moteur de l'économie européenne ces dernières années.

Les marchés européens ont en réalité déjà mangé leur pain blanc, à en croire les professionnels. L'indice STOXX 600 devrait faire du surplace d'ici à la fin de l'année, d'après la moyenne des réponses de 19 prévisionnistes à un sondage de Bloomberg. Les plus pessimistes prédisent une dégradation nette de la croissance et une nouvelle correction des marchés européens dans les semaines qui viennent. La surperformance du Vieux Continent par rapport au reste du monde ne devrait pas durer, avertit notamment Sebastian Raedler de Bank of America, qui s'attend à une chute d'environ 20 % des indices européens d'ici à l'été, avant un retour à meilleure fortune vers la fin de l'année.

**L’AGENDA DU 24 janvier 2023**

**8h00 en Allemagne**

Confiance des consommateurs Gfk en février

**8h45 en France**

Climat des affaires en janvier

**9h15 en France**

Indice des directeurs d'achat Composite en janvier

**9h30 en Allemagne**

Indice des directeurs d'achat Composite en janvier

**10h00 en zone euro**

Indice des directeurs d'achat Composite en janvier

**15h45 aux Etats-Unis**

Indice des directeurs d'achat Composite en janvier